

Le *petit* Neuilléen



Dossier

Bien vivre à Neuillé

page 3

Candidature à Villes et Villages fleuris

Actualité municipale

Partage et
convivialité aux
repas des aînés

page 13

Associations

La tablée 2024 en
images

page 17

Actualité

Le P'tit Neuilléen
reprend du service

page 18



Le petit Neuilléen

Le journal d'information
de la commune de Neuillé

Novembre 2024

Directeur de publication : G. BERTIN

Création, rédaction, mise en page :
Groupe communication

Crédits photographiques :
V. BENOIST, V.ROY

Impression :
Imprimerie valdeloire - Saumur
Publication éditée à 500 exemplaires

Mairie de Neuillé

5 Place Saint-Médard,
49680 NEUILLÉ

Tel. 02 41 52 51 10
Fax. 02 41 52 54 45

secretariat@neuille.fr
www.mairiedeneuille.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi
de 09h00 à 12h15

Le mot du maire



Chères Neuilléennes et chers Neuilléens,

Avec cette rentrée dans l'automne à la fois pluvieuse et douce, on pourra se rappeler les belles manifestations que le village a vécu cet été, que ce soit sur la place Saint Médard avec les soirées de Morgane et Juanfry du P'tit Neuilléen, que ce soit lors de la tablée Neuilléenne sur l'ambiance des ferias avec la Band'Allonnaise, ou encore récemment avec le repas des aînés. Des moments privilégiés pendant lesquels on a pris plaisir à se retrouver et à partager de bons moments oubliant ainsi une actualité anxiogène, avec un avenir peu serein.

Depuis le mois de mai, nos nouveaux commerces (P'tit Neuilléen et API) trouvent leur rythme de croisière, le premier bilan est encourageant, mais n'oublions pas que leur réussite dépend essentiellement de notre capacité à les faire vivre et de notre comportement de tous les jours. Pour l'épicerie API, nous avons eu à constater des comportements de certains publics peu citoyens qui ont confondu service et gratuité...

Des plaintes ont été déposées, et dans la plupart des cas, ce sont des jeunes qui utilisent les QR de « copains » pour rentrer et se servir. Plus que jamais il faut que chacun soit vigilant pour laisser rentrer des personnes qui ont une carte ou un QR code sur l'application et surtout ne pas le prêter à un inconnu ou à un copain de copain, puisque c'est vous qui serez responsable. De notre vigilance à tous dépendra le maintien de ce service si apprécié et si utile. Des mesures de protection supplémentaires sont en cours. (Soyez attentif si des véhicules se garent en dehors du parking où se trouve la caméra).

À plusieurs reprises vous interpellez, à juste titre, les élus du conseil municipal sur la vitesse constatée de certains véhicules sur nos routes communales et départementales. La demande qui est faite est d'avoir des ralentisseurs un peu partout dans le village. Quand on en discute et/ou quand on fait des mesures, on remarque que 90% à 95% des véhicules roulent soit en dessous soit à des vitesses autorisées et que 3 ou 4 véhicules roulent « vite », il serait disproportionné de faire des aménagements partout, mais pour autant il faut faire ralentir ces véhicules. Une des solutions, qui a porté ses fruits, est de nous donner les informations sur ces véhicules pour que la gendarmerie intervienne. Ce sera plus « pédagogique » et on ne pénalisera pas les autres conducteurs qui adaptent leur vitesse. De plus avec nos engins agricoles qui circulent sur nos routes ce serait peu pratique. Un aménagement serait la dernière solution qui pourrait-être envisagée.

Au cours de ce dernier trimestre, les travaux de l'église vont se terminer (vitraux et abat-sons), vous pouvez toujours faire un don défiscalisé à la Fondation du patrimoine sur ce projet et nous permettre ainsi d'avoir un meilleur accompagnement financier de la part de nos partenaires.

Les travaux de la rue du Mûrier et de Salvart vont se réaliser sur 3 semaines à partir du 21 octobre, ces travaux permettront de sécuriser l'entrée de l'école Notre-Dame-des-champs, le stationnement et la circulation à pied ou à vélo. Cet aménagement contribuera à l'obtention du label de la 1^{ère} fleur, puisque nous avons été sélectionnés par le Département pour ce concours régional qui attribue cette reconnaissance. Merci à tous ceux qui apportent leur contribution avec nos agents techniques pour améliorer notre environnement qui est de plus en plus qualitatif.

Le 3 septembre 2024, Maurice Bourreau notre doyen de la commune s'en est allé après avoir fêté ses 100 ans entouré de sa famille. Difficile pour nous d'imaginer une vie qui a traversé le 20^{ème} siècle avec ses conflits, ses avancées technologiques majeures, les navettes spatiales et les premiers pas sur la lune, les ordinateurs et les smartphones, les progrès dans le domaine de la santé.....Une vie riche et bien remplie.

Guy BERTIN

Bien vivre à Neuillé

Notre commune a candidaté cette année pour obtenir une 1^{ère} fleur au label « Villes et villages fleuris ». Cette démarche nous engage à poursuivre le travail entrepris depuis plusieurs années pour améliorer notre cadre de vie, embellir notre village et réaliser des aménagements de qualité.

La procédure de labellisation se déroule sur deux années. La 1^{ère} année, un jury départemental composé de techniciens et d'élus visite les communes candidates et sélectionne celles qu'il estime prêtes pour la labellisation. Neuillé fait partie des communes sélectionnées. Un jury régional viendra donc visiter notre village en 2025 pour nous l'espérons obtenir une 1^{ère} fleur Villes et Villages fleuris.

Un dossier a été réalisé pour le jury afin de présenter notre village, son patrimoine, son cadre de vie. Nous vous en livrons quelques extraits dans les pages qui suivent (dossier complet disponible en mairie).

Mettre en avant les atouts de notre commune

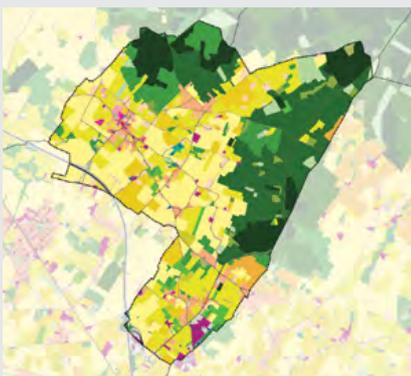
• Des paysages diversifiés

Notre territoire communal est à la jonction entre deux grandes unités paysagères : le plateau du baugeois et le Val d'Anjou. Cette situation géographique nous permet de bénéficier d'une grande variété de paysages : vallons et coteaux boisés, prairies et plaine maraîchère.



Occupation du sol

La forêt et les milieux boisés représentent 40 % du territoire communal, les terres cultivées environ 30%, les prairies et surfaces en herbe représentent 17% et l'espace urbanisé environ 7%.

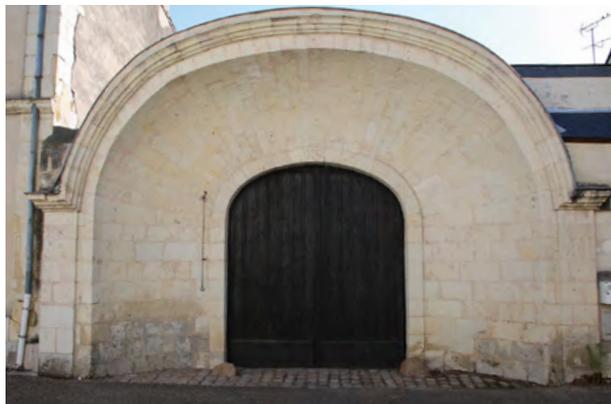


Les chemins communaux sont propices aux balades, randonnées, sport de nature et au tourisme vert en général.



Notre patrimoine bâti et architectural

Maisons en tuffeau, église du XIX^{ème} siècle, châteaux, moulins, lavoirs... notre commune possède un patrimoine bâti diversifié qui témoigne de notre histoire et de notre identité.



Imposant porche en pierre
Rue des artisans (1772)



Mécanisme de la roue
du moulin du Pont
de la ville



Château du Goupillon (XIX^{ème})



Château de Salvert
(XVI^{ème} - XIX^{ème})

La mairie engage chaque année des travaux de restauration et de préservation du patrimoine communal.

Certains travaux importants sont financés par des dons via la Fondation du Patrimoine. Nous avons ainsi reconstruit en 2019, la tourelle d'escalier sur la façade principale de l'église. En septembre 2023 une souscription était lancée pour la restauration des vitraux et des abat-sons.

Des travaux sur le petit patrimoine ont également été réalisés avec la restauration de deux lavoirs et d'un calvaire, propriété de la commune.



La tourelle d'escalier
conduit aux combles.
Très endommagée,
elle a été reconstruite à
l'identique en pierre de
tuffeau couverture en
écailles.

FONDATION
DU PATRIMOINE



Lavoir du Pont de la ville avant sa
restauration



Lavoir du Pont de la ville après sa
restauration



Ravalement de façade
de l'Espace Solidarité
Jeunesse



Façade rénovée de
la mairie de Neuillé

Campagne de
restauration des vitraux

Notre patrimoine végétal

• Des espèces à préserver

Il existe une grande variété d'arbres et arbustes sur la commune : des plus communs (marronniers, tilleuls, saules, érables, chênes, pins...) aux arbres remarquables qui possèdent des dimensions impressionnantes ou un âge exceptionnel (cèdres, magnolias, hêtre pourpre, platane d'orient, châtaignier millénaire, peupliers noirs...)

Nous avons entrepris en 2022, le **recensement de tous ces arbres** afin de mieux connaître notre patrimoine arboré.

• Le fleurissement du village

Dans nos massifs, nous avons fait le choix de privilégier la **plantation de vivaces** car elles sont plus résistantes à la sécheresse et aux fortes chaleurs. Ce sont des couvre-sols efficaces qui ont des propriétés mellifères importantes. Dans plusieurs massifs, nous les combinons aux bulbes de printemps qui permettent un fleurissement tôt dans l'année pour ensuite laisser place aux vivaces qui fleurissent jusqu'à l'automne. En hiver, les pensées ou les mahonias poursuivent l'embellissement du village.



Hêtre pourpre, domaine des Longchamps



Séquoia géant de près de 40m



Nous avons affecté un type de fleurissement à chaque lieu sur la commune.

- Le fleurissement ornemental annuel sur la place du village, l'église, la mairie.
- Le fleurissement des pieds de murs dans les rues du village avec des fleurs vivaces et naturelles.
- Des massifs et bordures de vivaces et bulbes à certaines entrées de bourg, sur la place de l'église et du monument aux morts ainsi qu'aux abords de la mairie.



Bulbes à l'entrée du bourg



Massif place Saint-Médard

Nos espaces verts et chemins communaux

• La gestion différenciée

Les agents doivent entretenir près de 6 ha d'espaces communaux auxquels il faut ajouter les chemins de randonnées. Ces espaces ne sont pas tous gérés de la même manière. Ceux très fréquentés autour de la mairie, de la salle des loisirs sont tondu régulièrement alors que les parcelles du verger communal ne sont fauchées que deux à trois fois par an (en fonction de la météo).

Nous avons établi des typologies pour chaque parcelle en fonction de l'usage, de la surface et de la localisation. La mise en place de la gestion différenciée nous permet de réduire les surfaces à tondre régulièrement et de convertir certaines parcelles en espace naturel. Notre démarche doit :

- Garantir un cadre de vie agréable pour les habitants
- Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- Prendre en compte les moyens humains et matériels dont nous disposons.



Cartographie des espaces publics dans le bourg et type d'entretien

Qualité de l'espace public

• Réaménagement du bourg et effacement des réseaux

Les travaux de réaménagement des rues du bourg ont débuté à partir de 2010 avec l'effacement des réseaux et l'installation de nouveaux candélabres moins énergivores. La place de l'église a été redessinée, des arbres ont été plantés, des massifs créés et des places de parking délimitées. En 2021, les réseaux de la rue des Longchamps ont été enterrés, la voirie refaite et des trottoirs créés. En 2024, le réaménagement de la rue du mûrier sera réalisé.



Réaménagement de la rue des artisans et de la place Saint-Médard octobre 2013



Carrefour rue des Longchamps avant le réaménagement



Carrefour rue des Longchamps après le réaménagement

• Restauration du Suzon

En 2021, des travaux dans le lit du Suzon ont été réalisés par le SMBAA à hauteur de la rue du petit bel-air. Le lit du ruisseau a été rétréci, des courbes ont été créées afin de redonner de la vitesse à la circulation de l'eau et éviter l'envasement. Les berges du ruisseau ont été végétalisées.



• Une liaison douce entre Neuillé et Vivy

Afin de développer l'usage des modes de transports doux, les communes de Vivy et Neuillé ont décidé de créer une piste cyclable en site propre.



Une démarche avec les habitants

Chaque année, les habitants participent aux diverses manifestations organisées par la mairie : nettoyons la nature, troc plantes, nettoyons le Suzon, concours des maisons fleuries, plantation d'arbres.... Chacun s'implique à sa manière, en fonction de son temps, de ses capacités, de ses disponibilités et contribue ainsi à la vie collective du village.



Vendredi 3 mai 2024

- Accueil de Mme Morgane ROBERT et de M. Juanfry TORRES GOMEZ, restaurant-bar le P'tit Neuilléen.
- Accueil de Madame Elodie MAZÉ, nouvelle secrétaire de Mairie

• Contribution 2023 à la Maison France Services

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil le bilan de la participation 2023 demandée aux sept communes du Pays Allonnais dans le cadre de leur contribution à la Maison France Services d'Allonnes, considérant un total de 2018 usagers comptabilisés en Pays Allonnais au cours de l'année 2023, considérant une fréquentation de 96 personnes pour la commune de Neuillé, une contribution de 622 € est demandée au titre de 2023,

• Recrutement en CDD d'un poste permanent de secrétaire de mairie

Le Maire propose à l'assemblée :

- La création d'un emploi permanent pour 3 ans renouvelable de Secrétaire de Mairie, à temps complet, à compter du 09/08/2024,
- L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : Missions générales Secrétaire de Mairie,
- La rémunération de l'agent correspondra au cadre d'emplois concerné et au niveau de recrutement de l'emploi créé,

Le Conseil Municipal décide de valider ce recrutement dans les conditions définies.

INFORMATIONS

- **Installation API supérette** : Ouverture de la supérette le 23 mai dès 9h. Puis jusqu'au 25 mai, le personnel des équipes d'API sera présent de 9h à 17h pour expliquer aux habitants le fonctionnement de l'épicerie, les aider à la création de leur compte en ligne sur l'application API permettant d'obtenir un QR code d'accès à la supérette.
- **Bar/restaurant le P'tit Neuilléen** : Madame Morgane ROBERT et Monsieur Juanfry TORRES GOMEZ sont les nouveaux repreneurs du bar-restaurant le P'tit Neuilléen. Invités à se présenter aux membres du Conseil Municipal, ils font part de leurs propositions en matière de menus du jour, de menus ouvriers, de services divers apportés aux habitants de la commune (retrait espèces CA, journaux, FDJ, timbres, tabac en dépannage), d'organisation d'événements (concert jusqu'à 22h maximum), de brunch dominical le 1er dimanche du mois (sur réservation uniquement), de plats à emporter (poulet rôti), d'un menu spécial fête des mères. Ouverture prévue le mardi 21 mai à midi et inauguration officielle à partir de 16h30 suivie d'un vin d'honneur à partir de 18h30. Un concert est organisé le vendredi 24 mai à partir de 20 h.
- **Porte-drapeaux** : Marie ROY, fille du Conseiller Municipal Monsieur Patrick ROY s'est proposée comme 2ème porte-drapeau de la commune. Elle sera présente aux côtés de son père lors de la commémoration du 8 mai.

Vendredi 7 juin 2024

• CEJ contribution CAF commune de Vivy solde 2022

La commune de Neuillé étant destinataire des subventions versées par la CAF (pour les communes de Neuillé et de Vivy), d'un montant de 7 738 €, celles-ci doivent faire l'objet d'un reversement à la commune de Vivy au titre du solde 2022.

• Approbation de la convention de subventionnement de fonctionnement avec la société API DISTRIBUTION SAS

Ainsi, il est demandé au conseil municipal d'approuver la convention de subventionnement de fonctionnement. Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,
D'approuver la convention de subventionnement de fonctionnement de 3000 € pour l'ouverture et le lancement de la superette suite à son ouverture le 24 mai dernier, ci-annexé ;
Cette subvention est unique, versée en une seule fois et ne sera pas reconduite.

• Principe de création d'une société publique locale pour la construction et la gestion d'une cuisine centrale

Considérant le projet intercommunal de création d'une société publique locale pour la construction et la gestion d'une cuisine centrale.

À ce jour, quatorze communes du territoire ont délibéré sur le principe d'adhésion à cette cuisine centrale et vont contribuer au financement de cet équipement par le biais de l'actionariat et de fonds de concours. Elles bénéficieront de la production et la livraison de repas, ce qui représenterait un volume d'environ 2275 repas/jour scolaire.

Toutefois, la mise en œuvre de cette assistance ponctuelle à la production et la livraison de repas ou l'utilisation des services de la future plateforme logistique implique que les communes potentiellement intéressées par ces deux types de service rentrent également au capital de la SPL, cette dernière ne pouvant juridiquement travailler que pour le compte de ses actionnaires.

La commune de Neuillé, qui ne souhaite pas pour l'instant bénéficier du service de production permanent de repas proposé par la SPL, serait cependant intéressée pour entrer au capital de cette société afin de pouvoir bénéficier sur demande immédiate et dès que le besoin se présentera, du service de livraison de repas en dépannage, permettant ainsi de garantir à la commune une continuité de service.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le principe de construction et de gestion d'une cuisine centrale de restauration collective, tel qu'exposé ci-dessus à travers la création d'une Société Publique Locale dédiée, selon des conditions qui resteront à affiner juridiquement et financièrement, lors de l'élaboration, du pacte d'actionnaires.
- D'engager, sur le principe, la commune pour entrer au capital de ladite Société pour le seul service de la production et de livraisons ponctuelles de repas.
- D'accepter, sur le principe, d'acquérir des actions de la SPL pour un montant de :
** 1000 € correspondant au capital permettant de bénéficier de la production et de la livraison ponctuelles de repas, en dépannage (période n'excédant pas 45 jours scolaires/an) et sur demande de la commune avec une prestation inférieure à 100 repas/jour.*

• Devis groupes pour la fête de la musique et animations de la tablée Neuilléenne

1. Devis groupes pour la fête de la musique

Le samedi 22 juin prochain, la fête de la musique sera organisée par la Commune, après la fête des écoles.

À cette occasion deux groupes ont été réservés :

- L'association « ça baigne dans l'huile » proposant le spectacle en duo « Brassens d'Abord » pour un coût de 500 € net de taxes d'une durée d'une heure et 30 minutes.

Un contrat a été établi et est joint en annexe.

- De 21h30 à 23h : le groupe Little big 6ster pour un coût de 660 € de prestation : elle sera rémunérée via le Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO).

2. Animation tablée Neuilléenne

En vue de la « tablée Neuilléenne » prévue le samedi 7 septembre 2024, Monsieur le Maire expose : que la Band'Allonnaise assurera l'animation de 19h à 23h moyennant une indemnité animation de 400 € TTC pour environ 30 musiciens.

Le Conseil Municipal décide de valider, les trois contrats cités ci-dessus .

INFORMATIONS

- **Inventaire de la cloche de l'église** : celui-ci a été mené par Lucas JORET, Vincent CROCHU-LOZAC'HMEUR et Mattieu JULES en janvier 2023. Il nous permet d'avoir une vision précise de la cloche, ses inscriptions, ses décors.
- **Le comptage annuel des grands murins à l'église** : il a été réalisé le 28 mai dernier. On dénombre 56 femelles, les effectifs de cette année sont positifs. Son nombre est en augmentation depuis 3 ans et revient à des niveaux de 2017.
- Il est également soulevé que de nombreux chemins à travers les bois sont condamnés par les propriétaires avec des barrières de troncs d'arbres. Cela pose question : en cas de feu de forêt quels accès auront les pompiers ?

Vendredi 21 juin 2024

• Validation du contrat de maintenance de MASC Informatique :

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du devis proposé par MASC informatique pour un contrat de maintenance ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valide le contrat de maintenance;

- Détermine la tranche d'heures allouées à 30 heures d'un montant de 1 530 € HT soit 1 836 € TTC ;

INFORMATIONS

Aménagement de la rue du Murier : Une présentation des aménagements de la rue des Muriers, du parking et de la rue de Salvvert est faite par l'adjoint voirie Philippe Flacelière. L'appel d'offres est lancé par le bureau d'études Branly-Lacaze.

Curage de la lagune des eaux usées : La vidange de la lagune aura lieu au cours de l'été par l'Agglomération de Saumur Val de Loire. L'épandage se fera sur des parcelles agricoles de Vivy (l'Oucheraie).

Vendredi 6 septembre 2024

• Convention pour l'installation et la maintenance d'un système de télérelève des compteurs d'eau

Considérant la sollicitation de la société Sogetrel et de Saumur Val de Loire pour le déploiement et la maintenance d'un réseau de connectivité avec service de télérelève de compteurs d'eau sur l'église Saint Médard ; le Conseil Municipal, DÉCIDE d'autoriser la mise en place d'une antenne sur l'église Saint-Médard ; VALIDE la convention pour le déploiement et la maintenance d'un réseau de connectivité avec service de télérelève de compteurs d'eau sur l'église Saint Médard ;

• Nomination d'un agent en qualité de stagiaire :

Le conseil municipal décide: - De créer à compter du 1er octobre 2024, un emploi permanent d'agent d'entretien relevant de la catégorie C et du grade d'adjoint technique territorial à temps non complet dont la durée hebdomadaire de services est fixée à 20/35è.

Le traitement sera calculé par référence à l'indice brut 371, indice majoré 369 pris par référence au 4ème échelon, de nommer l'agent stagiaire à compter du 1er octobre 2024.

• Modification du règlement intérieur de la salle des loisirs et du tarif

Considérant l'achat d'un vidéoprojecteur, son installation fixe dans la salle des loisirs et sa mise à disposition potentielle lors des locations le Conseil Municipal décide :

- De valider la participation financière d'une location du vidéoprojecteur d'un montant de 10 € supplémentaire à la location de la salle des loisirs.

• Validation devis campagne PATA 2024

Considérant les besoins d'entretien de la voirie de la commune ; Vu les propositions reçues des entreprises et après étude des devis par la commission voirie ; Le Conseil Municipal, décide de retenir le devis PATA 2024 de l'entreprise TPPL, d'un montant de 9 155,00 € HT soit 10 986,00 € TTC pour une quantité de 10 tonnes.

• Validation des devis de l'aménagement des rues du Murier et de Salvvert

Considérant le besoin d'aménagement de la Rue de Salvvert et de la Rue du Murier ;

Considérant les 3 propositions de devis reçues . Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de retenir le devis de l'entreprise JUSTEAU avec la variante pour un montant total de 49 877.92 € HT soit 59 853.50 € TTC , les travaux commenceront durant les vacances scolaires de fin octobre.

• Projet rénovation du city stade (demande de subvention)

Considérant les besoins de remplacement de l'ensemble des lames de bois et des filets de protection, vu la proposition reçue de l'entreprise PCV Collectivités pour un montant de 9 900 € HT soit 11 880 € TTC et après étude du devis par la commission ; Le Conseil Municipal, après délibération :

- Valide le devis proposé pour un montant de 9 900 € HT.

- Décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire dans le cadre du fond de concours pour les communes concernant la rénovation ou la réalisation de certaines structures sportives et de loisirs. Sollicitation demandée de 50 % soit 4 950 € HT ;

• Validation des devis du portail du petit Neuilléen et des volets roulants de l'école

Considérant les travaux de rénovation nécessaires

- La fourniture et pose d'un portail coulissant au bar restaurant Le Petit Neuilléen

- La poste de motorisation pour 5 volets à l'école publique ;

Le Conseil Municipal décide de valider

S.A.S ZUCCA'METAL (Portail):

1 720,00 € HT 2 064,00 € TTC

E.I.R.L Joaquim SORIANO (Motorisation volets) : 3 274,75 € HT 3 929,70 € TTC

• Validation de la facture du réfrigérateur pour la cantine

Considérant la nécessité de changer le réfrigérateur à la cantine suite à une panne non réparable

Le Conseil Municipal décide : de valider pour 1 333,25 € HT auprès de SAV de L'electro

INFORMATIONS

• **Distribution des kits économiseurs d'eau** : à ce jour, 15 kits sur les 92 transmis par Saumur Val de Loire ont été distribués aux habitants.

• **Pour la Cérémonie du label Villes et Villages fleuris** : il a été confirmé que la Commune de Neuillé est retenue.

Le matin du 12 septembre la cérémonie aura lieu au salon du Végétal au parc des expositions d'Angers.

• **Animation les Caisses à savon sur la Commune de Mouliherne** : La Commune de Neuillé est sollicitée pour les caisses à savon le 20 octobre. L'idée est de savoir si on change l'habillage du véhicule, voir s'il y a changement de pilote et revoir le système de freinage qui fonctionne mal.

Vendredi 4 octobre 2024

• SPL Cuisine centrale : statuts à adopter

Monsieur le Maire expose :

Vu le projet de statuts de la société publique locale (SPL) Restauration Collective du Saumurois,

Vu le projet de pacte d'actionnaires la société publique locale (SPL) Restauration Collective du Saumurois,

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver le projet de statuts de la société publique locale (SPL) Restauration collective du Saumurois,
- d'approuver la participation de la commune au capital de la SPL Restauration collective du Saumurois à hauteur de 1000 €, soit 10 actions d'une valeur nominale de 100 €,
- d'autoriser sans devoir y participer :
 - en 2025, une première augmentation de capital de la SPL, d'un montant global de 1.464.000€,
 - en 2026, une seconde augmentation de capital de la SPL, d'un montant global de 1.458 700€,
- d'approuver la composition du conseil d'administration,
- d'autoriser la SPL Restauration collective du Saumurois à adhérer au groupement d'intérêt économique (GIE) Saumur Val de Loire pour une part,
- d'autoriser la signature du pacte d'actionnaires,

• Désignation du représentant à l'assemblée générale et à l'assemblée spéciale de la SPL Restauration collective du Saumurois.

Il est proposé au conseil municipal :

- de désigner Monsieur BERTIN Guy comme représentant de la commune au sein de l'assemblée générale et de l'assemblée spéciale de la SPL Restauration Collective du Saumurois,
- d'autoriser Monsieur BERTIN Guy à présenter sa candidature à toutes les fonctions et plus particulièrement celle de représentant commun des différents membres de l'assemblée spéciale.

• Participation FSL (FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT) 2024 :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que chaque année le Département sollicite une participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement. Ce dispositif permet aux ménages les plus fragiles de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement leur permettant d'accéder ou de se maintenir dans un logement. Pour l'année 2024 la participation de la commune de Neuillé s'élève à 286,40 €.

INFORMATIONS

• **Protection Sociale Complémentaire obligatoire au 1^{er} janvier 2025** : elle sera obligatoire pour tous les agents dès que le temps de présence effectif sera de plus de 6 mois. Le niveau de couverture des risques en cas d'incapacité temporaire de travail ou d'invalidité sera de 90% ou 95% du revenu net imposable de l'agent. La participation minimale de l'employeur sera de 50%. Dans le cadre du travail mené par la coopération des centres de gestion Pays de la Loire, La société Territoria a été retenue comme assureur pour une durée de 3 ans

• **Point sur les travaux des rues du Murier et de Salvart** : le début des travaux est prévu pour le 21 octobre prochain pour une durée de 3 semaines. La régie fait le prolongement des branchements de l'eau potable et le refoulement des eaux usées la semaine avant le commencement des travaux.

Un courrier pour prévenir les riverains des travaux a été rédigé, il sera distribué par les agents du service technique début de semaine prochaine.

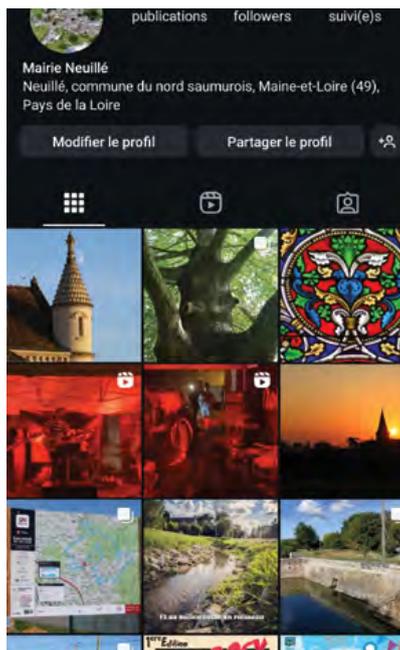
- **Démission de Béatrice LEBOUTEILLER-MABILLEAU** : nous avons reçu le 9 septembre dernier son courrier de démission. Le bureau de la réglementation et des élections de la Préfecture a été informé.
- **Nomination d'un nouveau curé à la Paroisse Sainte-Thérèse en Haute Vallée** : suite à la mutation du Père Slavek GLODZIK, un nouveau curé a été nommé : Père Piotr WROBLEWSKI.
- **La petite Fromagère** : demande d'emplacement sur la place Saint Médard : Carole LAVAUX, habitante d'Allonnes enregistrée en tant que commerçante de détail alimentaire sur éventaires et marchés, sollicite la mairie pour installer un emplacement de 3 mètres avec électricité pour vendre ses fromages le jeudi matin.
- **Panneau pour le verger communal** : il a été confectionné en indiquant chaque prénom et nom de l'enfant avec son année de naissance, les différentes variétés de pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers présents sur le verger. Il est prévu que ce panneau soit posé sur un support bois orienté vers l'entrée de la piste cyclable.

L'actualité municipale

• Communication

Du nouveau sur les réseaux

Après facebook et ses 1500 ami(e)s, la mairie de Neuillé est maintenant présente sur Instagram. Photos, vidéos, infos, n'hésitez pas à nous rejoindre ! ■



MAIRIENEUILLE

• Voirie

Sécurité routière



Des comportements inappropriés et souvent dangereux d'automobilistes ont été relevés aux abords des deux écoles du village. Voitures garées sur les

trottoirs, en double file, sur les passages pour piétons, arrêt au stop non respecté, vitesses excessives... chacun doit rester attentif et vigilant pour la sécurité de nos enfants. ■

• Commémoration

Hommage aux déportés de Neuillé

La cérémonie du 8 mai a été marquée cette année par la commémoration des 80 ans de la déportation des résistants de Neuillé. Beaucoup d'habitants étaient présents, les élèves de CM1-CM2 des écoles ont lu des extraits du livre «Passeurs de liberté» retraçant la vie de Lauriane et Maurice Leteuil, habitants de Neuillé engagés dans la résistance, arrêtés et déportés avec d'autres habitants du village en 1944. Hélène Cabrillac, autrice du livre paru en 2005 était présente lors de cette cérémonie. ■



L'exposition «Passeurs de Liberté» sur la 2nd Guerre mondiale et la résistance à Neuillé était visible dans salle du Conseil de la mairie.



Michel Robin accompagné des nouveaux porte-drapeaux Patrick Roy et sa fille Marie.



Dépôt de gerbe et de roses au monument aux morts.



Guy Bertin remet la médaille de la commune à Mme Cabrillac.

• Animation

Comme un air de fête

Samedi 22 juin, Neuillé a fêté la musique avec les groupes Brassens d'abord et Little Big 6ster. Composé du guitariste Alain Brisemontier et de l'accordéoniste Francis Jauvain, le duo **Brassens d'abord** a revisité le répertoire du célèbre chanteur.

En 2ème partie de soirée, le trio angevin **Little Big 6ster** a offert au public ses compositions originales et des reprises arrangées sur des rythmes folk, trash Blues. ■



Le groupe Brassens d'abord



Little Big 6ster

• Environnement

À la claire fontaine...

Samedi 14 septembre, aux premiers rayons du soleil, les grenouilles et les habitants de la Fontaine Suzon se sont réveillées au doux bruits des tailles haies et des débroussauses. C'était l'opération annuelle de nettoyage de la fontaine et des berges du Suzon. Après le café d'accueil, les bénévoles se sont attelés à la tâche entre les travaux de maçonnerie, de peinture, de coupe et de taille. Le chantier s'est poursuivi en fin de matinée au lieu-dit La gravelle, route des Longchamps. À midi, la mairie a invité les participants à pique-niquer afin de les remercier. ■



Réfection du muret de la Fontaine



La potion magique mais avec modération



Un grand merci aux bénévoles !



Pique-nique sous le soleil

• Patrimoine

Restauration des vitraux



Début mai, les cinq ensembles de vitraux de l'église Saint-Médard ont été déposés et envoyés dans les ateliers du Verrier d'art Éric Boucher à Durtal. Ils vont y être restaurés pendant plusieurs mois. Les abatsons seront remplacés en fin d'année. Vous pouvez participer au financement des travaux en faisant un don (défiscalisé) via la Fondation du Patrimoine. Bulletin à retirer en mairie ou sur le site internet de la Fondation. ■

FONDATION
DU PATRIMOINE



• Démarche

Inscription sur les listes électorales



Vous pouvez dès maintenant vous inscrire sur les listes électorales :

-soit en passant par le site www.service-public.fr (attention : il faut avoir déjà atteint l'âge de 18 ans, les documents justificatifs devront être numérisés)

- soit en vous rendant à la mairie de votre domicile ou de votre résidence. Il faut fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile. Le formulaire de demande d'inscription est disponible en mairie dans les deux cas, un justificatif vous sera remis ou adressé. ■

• Animation

Partage et convivialité au repas des aînés

Samedi 5 octobre, les élus du Conseil municipal avaient donné rendez-vous aux aînés de la commune pour partager un repas cuisiné par Wilfried Carré et son équipe de l'Instinct culinaire. Dans une ambiance chaleureuse, les 90 convives ont passé ensemble une bonne partie de l'après-midi. ■



Monique Calot et Claude Cousseau, les doyens du village entourés des jeunes serveuses.

• Jardin

Une matinée pour troquer



Un troc plantes d'automne est organisé le **samedi 9 novembre** de 9h à 12h sur la place de l'église. Vous pourrez y échanger, partager vos plants, arbustes, graines, contenants, outils de jardins et vos conseils. Des confitures, des pâtisseries peuvent également être troqués contre des plantes !

À 11h30, le groupe fleurissement de la mairie remettra les **prix du concours des maisons fleuries 2024**. ■

• Sport

La féria de Neuillé à Mouliherne

Notre commune a participé à la course de caisses à savon de Mouliherne le samedi 19 octobre. Cette année, l'équipe composée d'élus et d'habitants avait choisi le thème de la Féria. Merci aux habitants qui sont venus nous encourager !



L'équipe a réadapté l'ancienne caisse «Sardine du Suzon» pour la transformer en taureau. Une reproduction dans les moindres détails.



Balancier, tremplins, chicanes, Florian notre pilote a su parfaitement dompter le taureau et nous a placé sur la 2ème marche du podium !

• Animation

En attendant Noël

Venez préparer les fêtes de Noël le **samedi 7 décembre** à 17h sur la place Saint-Médard. Autour d'un verre de vin chaud, de gâteaux et d'animations, nous lancerons ensemble les illuminations du village. ■



L'école publique du Suzon



L'équipe de l'école publique du Suzon accueille les bras ouverts ses 33 élèves en cette nouvelle année scolaire.

Nouvelle année, donc nouvelle organisation et nouvelle équipe.

Les CP ne sont plus accueillis à l'école de Neuillé et se dirigent vers « l'école des grands » de Blou.

Mme Héry-Décatoire a laissé sa place à Mme Jézéquel (pour l'instant remplacée par Mme Bigeard).

Elle travaille avec Mme Flacelière auprès de 17 élèves de TPS (1), PS (5), MS (6) et GS (5).

Mme Beugnon travaille cette année avec Mme Yvon auprès de 16 élèves de PS (5), MS (5) et GS (6).

Mme Gillon assure la surveillance lors de la sieste des petits tous les après-midi.

Mme Beugnon continue toujours la direction et 13 vendredis dans l'année, elle est suppléée par Mme Lemoine.



Sortie de fin d'année aux écuries de la Noiraie à Neuillé



Spectacle de fin d'année

Cette année, les deux écoles du RPI Blou-Neuillé ont choisi de travailler autour d'un thème commun : **Le tour du Monde**.

L'école de Neuillé commence son voyage par les îles paradisiaques de l'Océanie ainsi que l'Australie.

Le traditionnel Marché d'Automne a eu lieu le vendredi 18 octobre. Fouées, plantes, légumes... étaient présents sur place cette année encore pour vous régaler.

Mme Leroy de la Chambre Noire à Bourgueil est venu photographier les classes, les élèves ainsi que leurs familles le lundi 14 octobre.

Bibliothèque, cinéma, partenariats... seront au rendez-vous pour emmener les élèves encore plus loin dans leur découverte du Monde sous tous les angles : littérature, arts, musique, recettes, théâtre ...

Les élèves et l'équipe souhaitent une bonne année et un bon voyage à tous les lecteurs ! ■

Quelques dates à retenir sur les manifestations à venir des écoles du RPI Blou-Neuillé : **Vendredi 6 décembre**, c'est le marché de Noël à 19h à l'école de Blou, vente d'objets confectionnés par les enfants et de produits artisanaux, food-truck.



L'APE des écoles publiques de Blou et Neuillé a tenu son Assemblée Générale, le Vendredi 27 Septembre, à 18h30, dans la salle du Conseil de la Mairie de Neuillé !

Ce fut l'occasion d'en savoir plus sur le fonctionnement de l'association, dont le but premier est de lever des fonds afin de participer financièrement aux sorties pédagogiques des élèves, mais aussi d'organiser des événements festifs comme la Fête des Écoles de la fin d'année scolaire.



Fête des écoles 2024

Au programme cette année:

Levées de fonds pour aider à financer les sorties et voyages des deux écoles (ventes de jus de fruits lors du **marché d'Automne de Neuillé**, ventes de sapins, de chocolats locaux pour Noël, vente de brioches Vendrennes en Février ! Et d'autres surprises encore.)

Événements pour les Enfants: les sachets surprises distribués par le **Père Noël**, événement festif lors du **Carnaval**, élaboration d'objets personnalisés par vos enfants pour le Printemps, et bien sûr: la **Fête des Écoles le samedi 28 juin à Neuillé !**

L'APE: c'est qui en fait?

Voici nos membres actifs+classes concernées : Alice Rétif (MS), Alison Gentil (CE1), Amélie Rossard (MS), Claire Plassais (MS), Chloé Desrues (PS), Faustine Martineau (PS) Floriane Sainton (CE2/GS), Laurène Drappier (MS), Marion Bénard (CM1, CP), Priscilla Carré (CP), Virginie Moreau (CM1, MS),

Le Bureau : Nina Renou (MS), secrétaire, Anaïs Le Thiec, trésorière (CE1), Amélie Rossard (Vice-trésorière) et Élise Guillemet, présidente (CE2).



Location de vaisselle de l'APE (150 convives), 40€ pour habitants toutes communes, 30€ pour habitants de Neuillé et Blou, 20€ pour les associations. Contact : Claire Plassais, 06 47 96 26 04

Chers amis de Neuillé, cette année « Globe Trotteurs ! Notre tour du monde en 182 jours » est le nouveau thème de l'école. La photo de classe quant à elle nous permet de démarrer ce thème au départ de Neuillé sous l'intitulé « Champêtre ». Merci à l'atelier photo Imag'In de Neuillé d'avoir accepté de jouer le jeu avec nous et d'avoir participé à cette nouvelle folie ! Tout au long de l'année nos jeunes vont explorer les continents. Les projets se mettent en place, vous pourrez les suivre tout au long des articles.



En cette première partie d'année, les élèves ont pu, pour les nouveaux, découvrir l'école, redécouvrir une partie de l'équipe ou faire tout simplement connaissance avec de nouveaux membres.



Auparavant, quelques nouvelles de la fin d'année précédente : Sportez'Vous bien ! était notre thème d'année l'an passé. Nous vous avons indiqué notre voyage en classe découverte cirque, voici au passage quelques images de la kermesse également sur ce thème car nous ne vous avons pas présenté le travail de nos jeunes désormais fins acrobates. Vous pourrez découvrir également nos élèves partis en fin d'année scolaire, pour une journée au Puy du Fou, afin de faire la découverte des premiers jeux du cirque.



Pour cette année 2024 2025, nous sommes heureux de vous présenter nos enseignants: Mme DUPIC BOURGEOIS pour la classe maternelle/CP, déjà présente l'an passé. Elle est assistée de Mme Loane MOREAU PAIMPARE en tant qu'ASEM. (à droite de la photo). La classe des jeunes passera à un effectif de 19 élèves en janvier. C'est une bonne nouvelle pour ce renouveau.

Vous pouvez également découvrir Mme AIMRD Lisa, enseignante de CE/CM qui arrive de Baugé.

Elle est assistée de mme GROUSSOL Thérèse présente certains jours dans notre école en tant qu'AESH. La classe quant à elle est constituée de 23 élèves. (à gauche de la photo, les adultes de la classe).

Dix nouveaux élèves sont arrivés à l'école cette année, nous sommes ravis de ce renouveau et avons eu plaisir à accueillir les nouveaux enfants et les nouvelles familles. Soyez d'ores et déjà la bienvenue si vous souhaitez nous rejoindre. Suite au prochain épisode pour de nouvelles aventures ! Vous pouvez contacter l'école pour de plus amples renseignements :



INSCRIPTIONS : Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre école, vous pouvez prendre attache auprès de la cheffe d'établissement Mme CHOISNE, au 02-41-52-59-69 ou encore par mail : neuille.notredame@ec49.fr

Les associations de l'école

- **l'Organisme de Gestion (O.G.E.C.)** Les associations vont présenter leur bilan lors de l'Assemblée Générale du mardi 26 novembre. Cette année, l'accent sera mis sur les investissements nécessaires pour le matériel de ménage en plus du matériel pédagogique. L'APEL aide aussi beaucoup l'OGEC. Cependant pour cette année 2024/25 des dons financiers pour soutenir les petites écoles, de la part de l'OGEC de Brain-sur-Allonnes et son association propriétaire nous permettent de nous rassurer financièrement. La hausse des effectifs est également un point nécessaire à notre survie et nous sommes heureux de ce renouveau. Merci à tous, c'est grâce à vous, qu'ensemble, nous avançons pour le bien des jeunes confiés !

- **l'Association des Parents (A.P.E.L.)** Les manifestations de l'APEL sont toujours une réussite, nous avons vécu un très beau carnaval l'an passé, un marché de printemps exceptionnel pour une nouvelle formule et un renouveau de ce temps partagé puis une très belle kermesse. Bravo à tous ces parents investis fortement pour le bien être de leur enfant. Les bénéfices récoltés sont automatiquement réinjectés pour nos jeunes. L'APEL, en partenariat avec l'OGEC était également à retrousser ses manches lors des différents travaux. Désormais nous retravaillons l'intérieur des classes en parallèle du coup de jeune extérieur. Se joindre à nous pour améliorer le cadre de vie de vos enfants est en parallèle un temps de bonne humeur partagé !

Nous tenons à remercier l'association Chorale de Vivy « À travers Chants », qui, fermant ses portes a fait bénéficier l'école d'un don. Merci beaucoup à eux, c'est aussi grâce à la solidarité que nous existons !



LA REPRISE À L'AS VIVY-NEUILLÉ 90



La saison 2024-2025 a commencé depuis début Août, avec un effectif global de près de 200 licenciés, nombre que l'ASVN n'avait jamais atteint prouvant l'attrait vers notre structure. Malik CHATI a pris en responsabilité depuis cette saison les entraînements des Seniors avec un effectif de 64 joueurs, il est aidé dans sa tâche par Teddy ROUILLARD pour encadrer la quarantaine de joueurs lors des 2 séances d'entraînement par semaine, démontrant la motivation des seniors. Les jeunes du club sont encadrés depuis Septembre par Romain COQUAU, aidé par Joël BANNIER et de nombreux autres éducateurs toutes les semaines, mais également de nombreux dirigeants complètent l'encadrement les week-ends.

3 Equipes Seniors en D3, D4 et D5 sont engagées cette saison, la compétition vient de débuter.

L'équipe fanion a démarré son championnat avec pour l'instant une victoire et un nul, avec l'ambition de jouer le haut de tableau. L'équipe est toujours en coupe Pays de la Loire.

La B a débuté par 1 victoire et 2 défaites, un difficile démarrage pour une équipe très rajeunie et qui a du mal à trouver ses marques. Elle est également qualifiée pour les 16e de finale de la Coupe Hubert-Sourice.

La C démarre avec 2 victoires dans un championnat relevé, mais une nouvelle fois l'expérience de ce groupe de joueurs permettra sans doute de faire une bonne saison. Elle est encore en course dans la Coupe H. Sourice.



École de foot U6-U7

Enfin nos équipes de foot animation avec 1 Equipe de U11 de 12 joueurs, ainsi que 4 équipes de U6-U9 avec 25 joueurs s'initient au foot en équipes de 3 ou 5 joueurs.

Notre école de foot avec ses nombreux animateurs est réputée, chaque jour d'entraînement est impressionnant avec le nombre important de garçons et de filles qui s'éclatent à pratiquer leur sport favori, Romain COQUAU faisant un travail formidable avec ses encadrants, n'hésitez pas à inscrire votre enfant pour un essai de découverte auprès des responsables ou en vous rendant aux entraînements. ■



École de foot U8-U9

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Sam.23 Nov. 2024

Soirée Dansante Salle des Bassauges à VIVY

Sam. 8 Fév. 2025

Concours de belote au club-House

PROCHAINS MATCHS SENIORS SUR LE STADE DE VIVY

Dim. 3 Nov à 12h30 ASVN C – St Mathurin-Ménitré B | ASVN B – Intrépide Neuillé A à 15h ASVN A – US Parçay A

Dim. 17 Nov. à 12h30 ASVN C – UA Montreuil-Bellay B | ASVN B – Varennes-Villebernier A à 15h ASVN A – Gennes-Les Rosiers A

Dim. 8 Déc. à 12h30 ASVN C – ES Puy-Vaudelnay C | ASVN B – US Mazé B à 15h ASVN A – US Mazé A

Dim. 26 Janv. à 12h30 ASVN C – ES Layon-Martigné C | ASVN B – AC Longué B à 15h ASVN A – Est Anjou A

Dim. 23 Fév. à 12h30 ASVN C – Gennes-Les Rosiers B | ASVN B – ES St Lambert A à 15h ASVN A – Beaufort B

Dim. 2 Mars à 12h30 h ASVN C – ASVR Ambillou C | ASVN B – Bayard Saumur B à 15h ASVN A – Intrépide Angers B

Stade : **02-41-52-50-63** | Sébastien ECK: **06-19-15-21-94** |

Willy DELAUNAY : **06-79-01-57-69** | as-vivy-neuille-90.footeo.com



L'INTRÉPIDÉ DE NEUILLÉ



Le week-end du 19-20 octobre, l'Intrépide de Neuillé organisait sa première collecte de dons. Le club s'est mis en collaboration avec les Re'Belles Roses, une association qui aide et qui fait de la prévention contre le cancer du sein. Tous les dons fait à l'association iront à l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO) Paul Papin pour aider à la recherche et à l'accompagnement des personnes souffrant de cette maladie. ■

Les prochains matchs des équipes de l'Intrépide de Neuillé :

Intrépide Neuillé 1 : Départemental 4 - Groupe B

Intrépide Neuillé 2 : Départementale 5 - Groupe B

Dim. 3 Nov à 12h30 ASVN 2 – I.N 1 | à 15h I.N 2 - Turquant Loire FC

Dim. 10 Nov. à 12h30 Noyant N.E Anjou 2 - I.N 2 | à 15h I.N 1 – Saumur Bayard AS 2

Dim. 17 Nov. à 15h I.N 2 – Saumur Bayard AS 3 | St-Lambert-des-Levées – I.N 1

Dim. 1^{er} Déc. à 15h I.N 2 – St-Lambert-Levées 2 | La Daguenière La Bohalle – I.N 1

Dim. 8 Déc. à 12h30 Vernail Vernantes 2 – I.N 2 | à 15h I.N 1 – Varennes-Villebernier ES

Dim. 15 Déc. à 12h30 Allonnes Brain UF 2 – I.N 1 | à 15h I.N 2 – Jarzé ES

Dim. 22 Déc. à 15h I.N 2 – Corné USC 2

Dim. 26 Janv. à 12h30 Fougère Vaulandry SC 2 – I.N 2 | à 15h I.N 1 – US Mazé 2

Dim. 2 Fév. à 12h30 AC Longué 2 – I.N 1 | à 15h I.N 2 – Parçay La Pellerine 2

Dim. 23 Fév. à 12h30 Est Anjou FC 3 – I.N 2 | à 15h I.N 1 – Est Anjou FC 2

Dim. 2 Mars à 15h I.N 2 – ES Varennes-Villebernier 2 | Bauné Val Baugeois – I.N 1

Dim. 9 Mars à 15h Turquant Loire FC – I.N 2 | I.N 1 – ASVN 2

Dim. 16 Mars à 15h I.N 2 – Noyant Nord Est Anjou 2 | Saumur Bayard AS 2 – I.N 1

Dim. 30 Mars à 12h30 Saumur Bayard AS 3 – I.N 2 | à 15h I.N 1 – St-Lamb.-Levées

ASSOCIATIONS

Animation

• **Tablée neuilléenne**

Samedi 7 septembre avait lieu la tablée neuilléenne. Retour en images sur ces bons moments passés ensemble :



9h - Après un début de matinée quelque peu humide, les bénévoles installent le site sous le soleil.



15h30 - Un gros orage menace au loin, mais nos radars météo sont formels, il va contourner Neuillé.



16h - Bon finalement, on va attendre que les trombes d'eau s'arrêtent avant de lancer le concours de pétanque...



17h - Après l'orage, le concours peut débuter. 18 équipes s'affrontent entre les flaques d'eau.



20h - La Band'Allonnaise arrive, les bandanas de Neuillé sont enfilés, la sangria est servie, la soirée s'annonce festive !



20h30 - Tout le monde passe à table, chacun partage ses victuailles dans la joie et la bonne humeur



Les barbecues chauffent à plein régime. Saucisses, merguez, côtes de boeuf... rien ne résiste !



22h30 - La Band'Allonnaise enflamme l'ambiance sous le barnum, on chante, on danse sur les bancs qui semblent bien résister à l'ardeur des convives.



23h - Le feu d'artifice est lancé ! la soirée se poursuit sur la piste de danse jusqu'au bout de la nuit. Un grand merci au comité des fêtes et à tous les bénévoles !

• **La société de boule de fort : les résultats des challenges**



Challenge de pétanque. Victoire dans le concours A de Sébastien Cauveau et David Galaup face à Christian Common et Arnaud Delegré 15 à 3 . Dans le concours B, victoire de Jérémy Trémureau et Arnaud Guérin 15 à 9 face à Laurent Roger et Johan Muracciole



Challenge Robert et Marcel
Victoire 12 à 5 de l'Espérance de Longué avec Joël Triolet et Alain Bienvenue contre la Bienvenue de Saint-Philbert-du-peuple avec Guy Choisel et Didier Fauveau.



Challenge d'invités Neuillé, victoire 12 à 2 de Pierre-Éric Roger, Alain et Stéphane Delétang contre Sébastien et Nicolas cauveau et Tony Fardeau.



Finale des copains
Victoire 12/9 de Jean-Victor Lefièvre et Patrice Besnard contre Philippe Flacelière et Christophe Boireau.

• Séance de cinéma au profit du Téléthon

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



En 1989, un groupe d'habitants de Neuillé passionné de cinéma, se lance dans l'écriture et la réalisation d'un film : « **La Sardine du Suzon** ». Il sera tourné à Neuillé et dans les rues de Saumur. Beaucoup d'habitants ont participé au tournage en tant qu'acteurs principaux, figurants ou techniciens. À l'occasion des 35 ans de sa sortie, le comité des fêtes diffusera le film le samedi 30 novembre à 18h dans la salle du Conseil de la mairie.



Durée : 43 min

Mise en scène et réalisation :

Christian BENOIST et Daniel JACOPIN

Le petit Robert vit chez ses parents à Neuillé dans une petite ferme au coeur de la campagne. La vie y est difficile, les récoltes sont mauvaises, la misère s'installe. Un jour alors qu'il part pêcher les grenouilles dans le Suzon, il fait une étrange découverte qui va bouleverser la vie de la famille. ■

Prix d'entrée libre au profit du téléthon. ■

ACTUALITÉ

À Neuillé et aux alentours...

• Le P'tit Neuilléen reprend du service



Le bar-restaurant **Le P'tit Neuilléen** a réouvert ses portes le mardi 21 mai pour le plus grand bonheur des habitants du village. Morgane et Juanfry les nouveaux gérants arrivent tout droit de Bayonne avec leur deux enfants. Après avoir passé son concours de meilleur apprenti de France et son

bac en 2013, Juanfry part à l'étranger parfaire son expérience professionnelle. Angleterre, Espagne, Caraïbes... le jeune cuisinier revient avec des techniques et des saveurs que l'on retrouve aujourd'hui dans sa cuisine. Morgane a débuté sa carrière dans l'aide à la personne puis a poursuivi dans le service en restauration.

«*Pour notre vie de famille, nous souhaitons nous installer dans un petit village, loin du tumulte de la ville. Suite à l'annonce de la mairie sur le site SOS Villages, nous avons décidé de nous lancer dans l'aventure* ». Et quelle aventure ! Des soirées à thème, des concerts, des animations... ces premiers mois d'activités sont très intenses, il y a beaucoup de monde. «*Nous avons notre clientèle d'habités mais également beaucoup de touristes de passage. N'hésitez pas à venir boire un verre au bar, manger au restaurant ou participer à nos soirées à thème qui vont se poursuivre tout au long de l'année, nous vous accueillerons avec grand plaisir !* ». ■



Useless à l'inauguration du P'tit Neuilléen



Le groupe NƠÀR MẮT' a enflammé la soirée Le P'tit Rock Neuilléen



La Band'Allonnaise a animé la Féria de Neuillé en juillet



Assiette de poisson, une des spécialités de Juanfry



Le bar, un nouveau lieu de convivialité à Neuillé



Cherell lors de la fête de la musique

Horaires d'ouverture :

Lun., Mar., : **Fermé**

Mer.,Jeu.,Dim. : **9h-14h / 17h30-21h30**

Vend., Sam. : **9h-14h / 17h30-22h**

Fermeture du 20 décembre au 20 janvier

• Commerce

La supérette API ouvre ses portes

Vendredi 24 mai, l'épicerie libre-service API a été inaugurée en présence de nombreux habitants et élus locaux. Guy Bertin, Jackie Goulet, président de l'agglo. et Alex Grammatico, l'un des fondateurs de l'enseigne ont coupé le ruban jaune pour officialiser l'ouverture de la supérette. Chacun a pu visiter les lieux et créer son compte API via son smartphone ou repartir avec sa carte d'accès distribué par les employés. L'«apicière» est présente du lundi au vendredi sur des plages horaires de 2h environ*. ■



Supérette ouverte 7j/7, de 5h à 22h | Présence de l'apicière : lundi, mercredi, vendredi de 9h à 11h ; mardi et jeudi de 14h à 16h (horaires de présence susceptibles d'être modifiés)

• Marché des producteurs

Le marché des producteurs du Pays Allonnais avait lieu le vendredi 14 juin sur la place Saint-Médard. Plus d'une quinzaine de producteurs avaient sorti leur étal pour proposer leurs produits locaux et fabrications artisanales. Une belle affluence malgré une météo capricieuse. Les marchés des producteurs reprendront du service en 2025 sur 4 communes du Pays Allonnais : La Breille-les-Pins, Vivy, Varennes-sur-Loire et Neuillé. Ils sont organisés par la Chambre d'agriculture en partenariat avec le PNR Loire-Anjou-Touraine. ■



• La semaine bleue

Plusieurs rencontres étaient organisées dans le Pays Allonnais dans le cadre de la semaine nationale des retraités et des personnes âgées du 30 septembre au 6 octobre. Une marche a eu lieu à l'étang des Monteaux de Vivy le mercredi 2 octobre. À Neuillé, le docteur MANSOUR, pneumologue au CHU d'Angers et au CH de Saumur a animé une conférence sur le sommeil le vendredi 4 octobre à la salle des Loisirs de Neuillé. ■





• Distribution de kit mousser



Dans le cadre d'une campagne d'économie d'eau, Eaux Saumur Val de Loire, vous offre un kit de mousser à

installer sur les points d'eau de votre habitation. Simple à mettre en place, ces mousser vous permettront de réaliser une économie jusqu'à 60% des volumes consommés sur ce point d'eau. Le débit moyen d'un robinet est de 13l/min, avec le mousser vous ne consommerez que 5l/min.

Retirez gratuitement dès aujourd'hui votre kit mousser à la mairie sur présentation de votre facture d'eau. ■

Naissances

BESNARD Morgane, Audrey, Isabelle, Danielle, le 12 mai 2024

Mariages

Le 22 juin 2024

Dominique **CARRÉ** et Chantal **BRIZARD**

Michel **CARRÉ** et Nadège **MANDOT**

Olivier **FONTAINE** et Laëtitia **BEUGNIER**

Le 6 juillet 2024

Tony **JOULAIN** et Enora **TAVERNIER**

Décès

Maurice **BOURREAU**, le 3 septembre 2024

Le carnet

• Des aurores boréales dans le ciel de Neuillé



Un spectacle rare et impressionnant a eu lieu dans la nuit du 10 au 11 mai au-dessus de nos têtes. Des aurores boréales étaient observables sur une grande partie de la France. Le phénomène est assez courant dans les hautes latitudes (Norvège, Canada, Islande...) mais exceptionnel en France. Il est dû à une activité intense du soleil qui envoie des particules électrisées en direction de la Terre. Ces particules émettent de la lumière en entrant en contact avec l'atmosphère. Une nouvelle vague d'aurores boréales était visible en France dans la nuit du 10 au 11 octobre. ■

• Une AMAP près de chez nous



L'AMAP Croq Saveurs de Longué a ouvert une antenne à Blou dans les locaux de l'association «La Renaissance». L'AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture

paysanne) permet de créer un lien entre les habitants et les producteurs locaux (Longué, Vernoi, Blou, Neuillé...). En adhérant à l'AMAP, vous pourrez bénéficier chaque semaine de produits frais, de saison et de qualité (légumes, fromages, pains, viandes...). Pour plus de renseignements, vous pouvez rencontrer les producteurs le mardi à 19h à Blou. ■



Facebook : Association La Renaissance - 49

DATES À RETENIR

■ **Samedi 9 novembre : Troc Plantes / Prix des maisons fleuries**

de 9h à 12h place Saint Médard

■ **Lundi 11 novembre : Armistice 1918**

à 11h30 devant la mairie

■ **Samedi 30 novembre : Cinéma «La Sardine du Suzon» dans le cadre du Téléthon**

séance à 18h - Salle du Conseil de la mairie

■ **Samedi 7 décembre : Animation de Noël**

à 16h place Saint-Médard

■ **Jeudi 16 janvier : Voeux du maire**

à 19h - Salle des loisirs

■ **Dimanche 2 février : Le chêne beignet**

Vente de crêpes et beignets - de 10h à 12h - Cour de l'école publique